

Du nouveau sur Mathieu le Nain ?

par M. DE BUTTET

La magnifique exposition des tableaux des frères Le Nain organisée à la fin de l'année dernière au Grand Palais a rencontré un vif succès, et nous avons été nombreux à nous retrouver à Paris à cette occasion pour admirer l'œuvre de nos compatriotes laonnois d'il y a trois siècles.

Cette exposition nous a charmés les uns et les autres. Elle nous a montré aussi la difficulté que présente l'attribution à Antoine, à Louis ou à Mathieu de la plupart des soixante-quinze tableaux présentés.

En ce qui concerne les peintres eux-mêmes, le remarquable catalogue composé pour l'exposition, basé sur une étude approfondie des archives et des ouvrages imprimés, nous montre que bien des points restent obscurs. On a beaucoup écrit sur les frères Le Nain, depuis surtout qu'en 1850 Champfleury a évoqué leur souvenir. Grandin, Directeur du Musée de Laon, entreprit pendant des années la prospection méthodique des archives — notariales surtout — afin d'établir sur des bases indiscutables la généalogie des Le Nain. La publication en 1900 de ses trouvailles dans le bulletin de la « Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des Départements » (Sociétés savantes d'aujourd'hui), a apporté sur la famille de nos peintres des renseignements d'autant plus précieux que bien des documents qu'il avait pu étudier ont maintenant disparu. Il est regrettable qu'il n'ait pu les reproduire intégralement, ou même en donner les références. En outre, certains rattachements généalogiques anciens sont assortis de points d'interrogation, et ne sont pas absolument sûrs, mais seulement probables, comme il le reconnaît lui-même. Si jamais les notes qu'avait dû prendre Grandin pouvaient être retrouvées, son travail pourrait sans doute être complété par des indications chronologiques qui manquent parfois. Ceci dit, c'est à Grandin que l'on doit l'essentiel de ce que l'on connaît de la famille des Le Nain.

En matière d'histoire, il convient de remonter aux sources ; et c'est ce qu'ont fait les auteurs du catalogue de l'exposition, tant aux Archives Nationales et à la Bibliothèque Nationale, qu'aux Archives de l'Aisne et à la Bibliothèque de Laon. Cela leur a permis de découvrir des documents encore inédits. En outre, un répertoire bibliographique très complet nous offre un panorama fort riche des nombreux ouvrages consacrés à nos artistes et à leur œuvre.

J'ai personnellement été frappé de l'ignorance dans laquelle nous demeurons en ce qui concerne *les services rendus par Mathieu Le Nain dans les armées du Roi*, auxquels il est fait allusion dans le document Leleu, et dans ceux du fonds Clairambault se rapportant à l'ordre de Saint-Michel.

Parmi les archives anciennes du Dépôt de la Guerre, au Service Historique de l'Armée à Vincennes est conservé le minutier de la correspondance ministérielle du Secrétaire d'Etat ayant, sous Louis XIII le Département de la Guerre. On y trouve cinq documents semblant indiquer comme le suppose l'auteur du catalogue de l'exposition qu'à l'instar de certains artistes Mathieu Le Nain a peut-être été employé aux fortifications et qu'il a peut être même été ingénieur ordinaire du roi tout au moins jusqu'en 1643.

On y retrouve, en effet, quatre correspondances de Jublet des Noyers, Ministre Secrétaire d'Etat à la Guerre, datées de 1639, et une lettre de Le Tellier, son successeur datée de 1643. Ces documents inédits montrent que Mathieu Le Nain, si c'est bien de lui qu'il s'agit aurait été employé pendant la guerre de Trente Ans comme ingénieur aux fortifications de Hesdin d'abord, de Guise ensuite.

Lorsqu'en 1662 lui sera accordé le collier de l'Ordre de Saint-Michel, ses services dans les armées du Roi seront évoqués, mais sans être précisés. Les documents du Dépôt de la Guerre combleraient en partie cette lacune, en partie seulement. Je les présenterai dans leur ordre chronologique ou en les éclairant de digressions, pour les replacer autant que possible dans leur cadre historique, tout en essayant de situer les personnages dont les noms sont cités dans les documents retrouvés comme dans ceux que nous connaissons déjà par le manuscrit Leleu ou le fonds Clairambault.

Nous devons au préalable constater que dans l'inventaire après décès de « Mathieu Le Nain de la Jumelle, la Campignolle et autres lieux », dressé en 1677, figurent parmi les toiles et dessins un certain nombre de tableaux qualifiés de « militaires », pour désigner ceux qui représentent des corps de garde de soldats (n° 35 et 40 de l'exposition), onze grands et douze petits portraits de maréchaux et autres seigneurs, mais que l'on n'a de lui aucun tableau de bataille (1). Cependant le manuscrit Leleu de la bibliothèque de Laon est plus révélateur : « *Mathieu avait été reçu peintre ordinaire de la ville de Paris le 22 Août 1633. Il avait l'esprit (à la guerre) (2) martial car le 29 Août, il fut reçu lieutenant de la compagnie bourgeoise du sieur du Ry Capitaine en la colonelle du sieur de Sève de Chastignonville, en présence du prévost des marchands et des échevins de la ville de Paris* ».

Les compagnies bourgeois, d'origine très ancienne, constituaient une garde civile non soldée par l'Etat ou la ville. Tenues sur pied aux dépens des corps de métier, elles jouissaient de certains priviléges, à charge de marcher à la guerre aux frais de la ville si elles étaient requises (3).

Depuis 1618 l'Europe était en guerre : la Guerre de Trente ans. En 1635, la France intervient directement dans ce conflit européen : la lutte ouverte avait commencé entre la France et la maison d'Autriche.

En 1636, les Autrichiens et Bavarois réunis aux Espagnols de Belgique envahissent la Picardie, s'emparent de la Capelle et du Catelet, forcent le passage de la Somme entre Bray et Corbie. Le 2 août, ils lancent leur cavalerie entre la Somme et l'Oise, menacent Paris... C'est la panique dans la capitale prête à se révolter contre Richelieu qui a déclaré la guerre... Mais le cardinal, impavide, se rend à l'Hôtel de ville, sans garde, à travers la masse du peuple ameuté qui, frappé de son courage, l'acclame. Richelieu prie les magistrats municipaux d'assembler les corps de métier pour leur demander assistance au roi ; la même demande est adressée aux corps laïcs et religieux. Les gentilshommes et soldats sans emploi reçoivent l'ordre de s'enrôler pour rejoindre l'armée active, et les bourgeois de Paris sont convoqués à Saint-Denis pour former une armée de réserve. Un immense élan militaire succède à la panique. Des députations de tous les corps courrent au Louvre pour offrir leur vie et leurs biens au roi. En moins de dix jours Paris fournit de quoi entretenir 15 000 soldats pendant trois mois (4).

Cependant l'ennemi n'est pas assez fort pour attaquer Paris. Il s'arrête et assiège Corbie qui après une sérieuse résistance capitule le 15 août. L'année 1636 restera longtemps dans les mémoires « l'année de Corbie ». Dans toute la Picardie, le mouvement d'enrôlement est alors très grand ; la population brave et aguerrie est déterminée à résister à l'invasion étrangère. Au commencement de septembre, les Français auront sur l'Oise 40 000 hommes et l'ennemi sera enfin repoussé.

Il ne m'a pas été possible de déterminer ce qu'il advint de Mathieu Le Nain lieutement de la compagnie bourgeoise du sieur du Ry en ces circonstances. Je n'ai jusqu'ici trouvé aucune trace de ce dernier. En revanche, les archives d'Hozier à la Bibliothèque Nationale nous donnent d'amples renseignements sur son colonel, le sieur *de Sève de Chastignonville*, que Mathieu Le Nain, lui étant attaché, a probablement suivi.

Alexandre de Sève de Chastignonville était secrétaire du Cabinet de Louis XIII. Envoyé par le roi en Angleterre en 1625, — conseiller au Grand Conseil du roi en 1629, il était devenu maître des requêtes en 1633 (année où d'après Leleu il commandait la milice bourgeoise de Paris) — Les archives portent : « qu'à partir de 1636, il fut presque toujours employé dans les armées de Sa Majesté ou dans les provinces de son royaume » (5). Nous le trouvons en effet dès novembre 1636 en Picardie où il exerce les fonctions d'intendant, à Abbeville en 1637, quand M. de la Meilleraye, Grand Maître de l'artillerie, commande l'armée de Picardie. En 1639, M. de Sève reçoit du roi la commission « *d'intendant de justice, police et finances* » de l'armée commandée par le Maréchal de Chastillon aux frontières de Picardie et de Champagne, tandis que M. de la Meilleraye commande l'armée d'Artois et le 19 mai entreprend l'investissement de Hesdin.

Le siège de Hesdin mériterait un long exposé. Nous en avons des relations détaillées : celle de Puységur, de Pontis, et surtout celle d'Antoine de Ville, qui avait succédé à Errard en matière de fortifications.

Louis XIII et Richelieu y assistaient, non pas en simples spectateurs, mais en animateurs : le roi intervint personnellement dans la préparation des travaux. Les opérations du siège étaient menées sous la haute autorité du Grand Maître La Meilleraye, par Antoine de Ville, avec le ministre *Jublet des Noyers*, ingénieur lui-même en 1634. Ce dernier avait la surintendance des fortifications en même temps que le portefeuille de la Guerre depuis 1636, et c'est lui qui à cette époque faisait renforcer les fortifications de la Picardie.

Le siège de Hesdin avait donc été entrepris le 19 mai. A la date du 25, nous trouvons une correspondance de Jublet des Noyers dont voici la teneur (document n° 1) (6).

« Le roy voulant pourvoir à ce que les travaux du siège d'Hesdin et des autres entreprises qui pourraient être faites par l'armée de Sa Majesté commandée par le Grand Maître de l'artillerie soient faites avec la diligence requise, a estimé à propos d'employer en la charge d'ingénieur une personne fidèle et capable, outre le sieur le Rasle, premier ingénieur de ladite armée, Sa Majesté, bien informée de la capacité et du dévouement du sieur Le Nin (7) l'un de ses ingénieurs ordinaires, l'a choisi et ordonné pour se transporter en diligence en ladite armée et y étant employé sous le commandement du Sr Grand Maître en qualité de second ingénieur de ladite armée et ainsi qu'il appartiendra de le reconnaître en cette qualité. Fait... »

Bref, un sieur *Le Nin*, ingénieur ordinaire du roi, est placé sous les ordres de *M. de la Meilleraye* aux côtés du sieur *Le Rasle*, premier ingénieur de son armée.

Ce document demande qu'il soit répondu à trois questions :

- 1) Qu'étaient les ingénieurs ordinaires du roi ?
- 2) Qui était *Le Rasle* ?
- 3) Qui était *la Meilleraye* ?

Ingénieurs ordinaires du roi :

Dans sa remarquable thèse, soutenue en 1968, le professeur Pernot de l'Université de Reims, a étudié les ingénieurs militaires au temps de Louis XIII. Je lui ai communiqué les documents trouvés — il n'en avait pas eu connaissance — ce qui explique que le nom de *Le Nin* ou *Le Nain* ne figure pas dans sa thèse, et pas plus que celui de *Le Rasle*, sur les registres du Génie conservés rue de Bellechasse. Cela n'a rien d'étonnant, car ces registres ont été établis postérieurement lorsque le terme d'ingénieur a été « stabilisé », c'est-à-dire à la fin du XVII^e siècle seulement ; aussi sont-ils fort incomplets. Une autre très belle thèse, soutenue par Mademoiselle Blanchard de l'université de Grenoble a étudié les ingénieurs militaires de Louis XIV à Louis XVI.

Il ressort de ces études, que les ingénieurs militaires étaient des *volontaires*, généralement tirés des corps d'infanterie (comme c'était le cas pour Errard et le sera pour Vauban). Le niveau de leurs connaissances théoriques n'était pas capital. Ils portaient l'appellation de conducteurs de travaux avant de porter celle d'ingénieur, puis d'accéder au brevet et titre d'ingénieur ordinaire du roi.

Ces volontaires, formés par eux-mêmes au cours de leurs campagnes, possédaient comme culture celle qu'ils avaient pu acquérir par la lecture du premier ouvrage magistral d'Errard « La fortification réduite en art » (paru en 1600) autant que par leur expérience vécue de l'attaque et de la défense des places. Le savoir faire et l'ingéniosité primaient les connaissances théoriques. Il n'existe aucun école spéciale de formation pour eux. Il faudra attendre Vauban pour qu'un système d'exams de contrôle soit créé lorsqu'il organisera le premier corps du Génie.

C'est à la suite d'un témoignage rendu de capacité et de mérite qu'un brevet d'ingénieur était accordé.

Le *volontariat*, au temps de Louis XIII, constituait donc le cheminement normal d'une carrière d'ingénieur. Encore celle-ci était-elle essentiellement *temporaire*, et toujours révocable.

Ceci nous éclaire sur les conditions dans lesquelles un peintre comme Mathieu Le Nain aurait pu devenir ingénieur ordinaire du roi.

Qui était Le Rasle, premier ingénieur auprès de la Meilleraye ?

Il s'agit de François de Gervain, écuyer, sieur du Rasle, d'une famille originaire de Guyenne. La correspondance de Jublet des Noyers nous fait connaître qu'en 1636 au mois de novembre, Le Rasle avait reçu l'ordre d'aller visiter les places de Guise, Compiègne, Noyon, Chauny, Coucy, Soissons, Laon, La Fère (et aussi Etréaupont pour « mettre ce passage en défense »). Il devait inspecter les fortifications qui y étaient faites, voir celles qui restaient à faire, en dresser les plans les plus exacts, etc... (7 bis). Il avait dessiné en 1629 un plan de Hesdin gravé de sa main. Nous le retrouverons en 1640 lieutenant du roi à Mouzon, chargé d'inspecter les places de la frontière de Champagne.

Qui était La Meilleraye ?

Charles de la Porte, marquis de la Meilleraye était neveu de Richelieu. Il s'était distingué au siège de La Rochelle, au Pas de Suze, et en bien d'autres circonstances. Il avait été nommé en 1630 capitaine des gardes de la Reine Mère. Il était devenu l'un des meilleurs généraux français de l'époque, et en 1633 était Grand Maître de l'Artillerie. En 1637 avec l'armée de Picardie, il avait pris Bohain, Landrecies, Maubeuge, La Capelle. En 1639 avec l'armée d'Artois, le siège et la prise de Hesdin le 30 juin lui valurent de recevoir sur la brèche même, des mains de Louis XIII, le bâton de Maréchal de France. En 1640, il commanda l'armée de Champagne, en 1641 de nouveau celle de Picardie et de Flandre. Après

bien d'autres éminents services il deviendra duc et pair en 1663. Il mourra en 1664. Son fils avait épousé en 1661 Hortense Mancini, la nièce préférée de Mazarin et son héritière.

Tandis que la Meilleraye avait le commandement de l'armée d'Artois en 1639, le Maréchal de Chastillon avait celui de l'armée aux frontières de Picardie et de Champagne.

Pendant que La Meilleraye assiégeait Hesdin, Chastillon était chargé de donner diversion aux troupes ennemis, à celles surtout de Picolomini qui pouvaient venir au secours des assiégés. Il avait réuni son armée dans la région de Guise et Vervins. Le 16 juin il avait reçu l'ordre de faire mouvement pour appuyer les opérations du siège menées par la Meilleraye. Mais dès le 30 juin, Hesdin ayant capitulé, Chastillon ramena son armée à Guise, pour être en mesure d'intervenir en cas de menace de Picolomini sur Mouzon.

Le 18 juillet, Jublet des Noyers envoie à un *Le Nain* (orthographe du nom de nos peintres cette fois) l'ordre de demeurer à Hesdin, certainement pour la remise en état des bastions ; comme l'écrivait la Meilleraye, il convenait de « raccomoder les brèches afin de mettre en sûreté cette place qui couvrait la frontière de Picardie. »

Voici cette pièce datée du 18 juillet 1639 :

« *De par le Roy, il est ordonné au sieur Le Nain, l'un des ingénieurs ordinaires de Sa Majesté, de demeurer en la ville de Hesdin pour y faire ce qui lui sera commandé sans en désemparer aucunement qu'avec exprès congé de Sa Majesté pour y faire les fonctions et la profession d'ingénieur aux honoraires, et autres prérogatives qu'y appartiennent et aux appointements de (blanc) par mois (en marge : sur les fonds destinés au paiement des gens) mande et ordonne au sieur de Belle, Gouverneur de ladite ville de Hesdin de faire reconnaître ledit Le Nain à tous ceux et ainsi qu'il appartiendra pour l'exécution de ces présentes. Fait... » (8).*

Ce document appelle deux remarques :

1) Ordre est donné à ce *Le Nain* de demeurer à Hesdin où il se trouve déjà : sans doute tentait-il de reprendre sa liberté ou d'être employé ailleurs... (peut-être pour rejoindre de Sève ?).

2) L'appellation *ingénieur ordinaire* du roi, employée dans ce document daté du 25 mai est à souligner. Elle montre que l'intéressé avait fait ses preuves : la mission dont il est chargé dépasse celle d'un conducteur de travaux.

Cependant, en juillet 1639, l'effort ennemi se porte sur la Champagne, et Chastillon conduit son armée dans la région de Stenay... Jublet des Noyers le presse de mener au plus vite l'investissement d'Ivoy mais il faut renforcer Guise ou du moins ses fortifications. Louis XIII en personne est à Mouzon, et c'est de là qu'est daté du 1^{er} août un

document, calligraphié celui-là, portant la signature autographe du roi. En voici la teneur : (document n° 3).

« Il est ordonné à l'ingénieur Le Nain d'aller incontinent le présent ordre reçu, à Guise, pour s'employer à la conduite des travaux qui y ont été ordonnés par Sa Majesté jusqu'à la perfection d'iceux. Enjoint Sa Majesté au sieur Comte de Quincé, gouverneur de la ville et château de Guise, de faire reconnaître et obéir le sieur Le Nain de tous ceux et ainsi qu'il appartiendra pour l'exécution de la présente, voulant qu'il jouisse de ladite charge d'ingénieur audit Guise avec l'autorité qui y appartient sur les entrepreneurs et autres employés auxdits ouvrages (rayé : aux appointements de... cent livres par mois qui lui seront payés sur les fonds destinés pour lesdits travaux tant qu'il sera audit Guise). Fait à Mouzon le premier août 1639. Louis » (9).

Le comte de Quincé était le capitaine gouverneur du château de Guise. Le 30 avril 1639, le Sr. de Bellejamme, intendant de justice, police et finance en Picardie, lui avait versé la somme de 6 000 livres qui lui était attribuée par an pour supporter « les dépenses extraordinaires qu'il convenait de faire pendant la guerre en cette place qui est un grand passage, et de laquelle la conservation est importante au service de Sa Majesté ». (10).

Un billet de Jublet des Noyers daté du 31 décembre 1639, à peu près illisible, est un mandat de paiement à *Le Nain*, ingénieur, d'une somme de 150 livres par mois, par un sieur Poupart, commis au maniement des fonds pour les fortifications de Péronne, Corbie et Guise. (II) (document n° 4).

Plusieurs années ont passé... Richelieu est mort en décembre 1642, et Louis XIII le 14 mai 1643. Un cinquième document, daté celui-là du 27 mai 1643 — huit jours après la victoire de Rocroy — intéresse *Le Nain*. C'est une lettre adressée au Sr. de Bellejamme, intendant de Picardie, par le Tellier qui le 13 avril précédent a succédé à Jublet des Noyers comme Secrétaire d'Etat au département de la guerre et à la surintendance des Fortifications. En voici le libellé : (document n° 5).

27 mai 1643 à M. de Bellejamme, intendant :

« Ayant su que le Sr Le Nain un de nos ingénieurs s'est bien acquitté des emplois qu'il a eus aux fortifications et réparations de nos places frontières de Picardie, et voulant qu'il continue à servir en ladite qualité, je vous fais cette lettre pour vous dire que je trouve bon que vous l'employiez en cette qualité aux fortifications et réparations dans mes armées. Il sera payé de ses appointements pour le temps qu'il servira sur les fonds qui ont été ou seront adressés pour les fortifications et réparations. La présente n'ayant pas d'autre objet. » (12).

Cette lettre faisant état des services rendus par ce *Le Nain* aux fortifications de Picardie, souligne bien le caractère *temporaire* des missions confiées à un ingénieur du roi. On peut constater dans la liste

des ingénieurs du roi figurant sur les registres du Génie conservés rue de Bellechasse, que nombre d'entre eux ont été rayés des contrôles en 1643 alors que d'autres commençaient leur carrière cette année-là.

Aucun document ne permet d'assurer qu'après 1643 un Le Nain poursuivit la sienne comme ingénieur... Mais un document manuscrit conservé à la Bibliothèque Nationale (12 bis) provenant de la collection de Dom Grenier est le « *Livre des plans des passages, gags et chaussées de la rivière de Somme* » daté de 1644, ayant pour auteur un *Lenin* ingénieur ordinaire du roi. C'est un travail qui lui avait été commandé (l'année précédente ?) par le Duc d'Elbeuf gouverneur de Picardie (et non par le secrétaire d'Etat à la guerre ou par le Directeur des Fortifications). Il est dédié non pas à Le Tellier mais à Phelypeaux seigneur de la Vrillière secrétaire d'Etat, commandeur prévôt et maître des cérémonies des ordres du roi (« *grand amateur des plus belles choses* ») sous la protection duquel il se place. Aucun doute n'est possible sur l'orthographe de ce *Lenin*... L'ornementation du frontispice de cet ouvrage semble faire douter qu'il s'agisse d'un artiste de la classe de Mathieu le Nain, mais cela serait à examiner de plus près.

Quoi qu'il en soit il y a lieu d'observer que les services rendus aux armées par les ingénieurs, à cette époque, comme par les artilleurs, n'étaient pas considérés comme « titres de guerre », pour user d'une expression employée de nos jours. Cela explique probablement pourquoi Mathieu Le Nain ayant reçu officiellement le grand collier de l'Ordre de Saint Michel en 1662, ne put apporter l'année suivante de titre de noblesse, ni même faire la preuve des services rendus au roi, et ne fut pas compris au nombre des cent chevaliers maintenus en raison de leur naissance ou de leurs mérites.

Ceci nous amène à nous reporter encore aux archives du fonds Clairambault de la Bibliothèque Nationale (13). Nous savons que Mathieu Le Nain, écuyer, sieur de la Jumelle avait été reçu dans l'Ordre de Saint Michel le 20 novembre 1662 par le comte d'Orval et en vertu d'une lettre du roi signée Guénégaud. *Cette distinction avait été accordée par le roi « en reconnaissance et sur le témoignage de ses services dans ses armées qui auraient été rendus par les Maréchaux de Turenne et d'Albret, et autres témoignages de sa naissance, et de sa fidélité et affection au service du roi. »*

— *Le Comte d'Orval* était le petit-fils de Sully, le petit-neveu du Duc de Rohan. Son père était en 1627 le premier écuyer de la reine Anne d'Autriche, et avait épousé une fille du Maréchal de La Force.

— De quels services *Turenne* pouvait-il avoir témoigné en faveur de Mathieu Le Nain ? Nous en sommes réduits aux suppositions. En 1637 *Turenne* avait vingt-six ans quand il se distinguait en Picardie, à Bohain, au Cateau, à la Capelle et surtout à Hirson, et l'année suivante au Catelet.

— Le marquis d'Albret avait levé le 1^{er} août 1636 le régiment de Saintonge qui avait participé à la reprise de Corbie, et en 1638 à la défense de Guise. Déjà, en juillet 1635, César Phébus d'Albret, futur Maréchal, avait levé le régiment de Miossens, qui l'année suivante avait, lui aussi, participé à la reprise de Corbie. Mathieu Le Nain (avant d'être ingénieur du roi) a dû appartenir à un régiment d'infanterie, peut-être à l'un d'entre eux. Les états militaires nous montrent qu'un de Sève sera lieutenant colonel au régiment de Saintonge au 18^e siècle et peut-être est-ce là le prolongement d'une tradition familiale.

Sans doute les frères Le Nain fréquentèrent-ils l'Hôtel d'Albret, ce qui pourrait éclairer le roman à clefs de du Bail publié à Paris en 1643 : « Les galanteries de la Cour » où est fait l'éloge des trois peintres sous les noms de Florange, Siliadas et Polidon. Saint-Simon, dans ses mémoires, nous parle longuement du Maréchal d'Albret : « ... fort dans le grand monde et les intrigues de la Cour, sans avoir beaucoup servi et jamais en chef... Ce fut un homme qui par son esprit, son adresse, sa hardiesse et sa magnificence, se fit toujours compter... Il avait épousé la fille de Guénégaud Trésorier de l'Epargne, frère du Secrétaire d'Etat... M. et Mme de Montespan ne bougeaient de chez le Maréchal d'Albret qui tenait à Paris la plus grande et meilleure maison où abondait la compagnie de la Cour et de la Ville la plus distinguée et la plus choisie... ». C'est là, d'ailleurs, que commença la fortune de Madame Scarron, future Madame de Maintenon.

La protection du Maréchal d'Albret a été certainement d'un grand poids dans l'attribution à Mathieu Le Nain du collier de Saint Michel. Remarquons qu'en 1663, lorsqu'il fut retiré, ceux qui auraient pu témoigner de ses services étaient morts : La Meilleraye en 1643, Chastillon en 1646, Jublet des Noyers en 1645. *Mais de Sève vivait encore.* Sa carrière s'était poursuivie. Il avait été prévôt des marchands de la Ville de Paris entre 1654 et 1661, ayant pris la suite de ceux qui en 1633 avaient consacré Mathieu Le Nain comme peintre de la Ville. Conseiller du Conseil Royal des Finances en 1661, Conseiller d'Etat ordinaire en 1666, il était l'un des six que le roi avait choisi pour assister aux séances lorsqu'il les tenait lui-même. Il est très probable que c'est sur son intervention que Mathieu le Nain, en 1666, fut élargi de la prison de Fort l'Evêque où il avait été incarcéré. Nous ne devons pas oublier non plus que de Sève était connu comme homme de goût, artiste lui-même, et collectionneur. Comme on le voit, Mathieu Le Nain avait avec lui des attaches et des affinités.

Nous savons que malgré les avatars qu'il eut à subir, Mathieu Le Nain avait eu droit au titre de chevalier, même si cela lui avait été retiré par la suite. Il avait adopté le nom de la Jumelle en 1658. C'était le nom d'une ferme qu'un certain Baudouin Le Nain avait acquis en 1549 au lieu-dit Le Comporté à St-Julien de Royaucourt (14), et qui figure dans le terrier établi par la Vieuville en 1555. Ce Baudouin Le Nain, laboureur, devait être un grand-oncle, sinon le grand-père de nos peintres. Il s'agissait d'un bien modeste domaine : une maison couverte en chaume, consistant en une cuisine basse, et chambre attenant, étable, grange et

hallier, cour devant jardin et enclos derrière tenant au grand chemin de Chailvet à Laon — 1 jaloï de vignes (62 ares) — 30 verges de pré (15 ares) — 1 jaloï 60 de bois (environ 1 hectare). Quand, en 1658, Mathieu ajouta à son nom celui de la Jumelle, la ferme de ce nom relevait de la seigneurie de Royaucourt et Chailvet, c'est-à-dire des la Vieuville : le seigneur de Royaucourt était alors Charles Duc de la Vieuville, lieutenant général des camps et armées, gouverneur de Champagne (14 bis) ; mais en 1666, c'est un riche bourgeois de Soissons, Claude Parat qui avait acquis la terre de Chailvet, l'année même où Mathieu ayant maille à partir avec l'Ordre de Saint-Michel, et l'Hôpital général, connut la prison de Fort l'Evêque pour usurpation du titre de chevalier.

L'ambition nobiliaire de Mathieu Le Nain aurait pu être soutenue sans doute par une interprétation plus large des ordonnances royales des 15 Mai et 30 Juillet 1635 concernant les « gentilshommes et gens vivant noblement qui penseraient s'exempter du service de l'arrière-ban sous prétexte de ne tenir aucun fief »... « Les gentilshommes ou autres faisant profession des armes et vivant noblement, bien que ne possédant aucun fief, mais seulement des biens de roture ou rentes constituées, étaient tenus d'aller servir aux corps d'infanterie, au ban ou arrière-ban... ». Mais un peintre même reçu à la Cour comme à la Ville, ayant répondu à l'appel du ban ou de l'arrière ban parce que possédant ces biens ou rentes, pouvait-il être considéré comme vivant noblement ?

Pour conclure mon propos, je dirai simplement que malgré l'incertitude où nous laissons les documents retrouvés, il semble qu'il soit possible désormais de mieux connaître Mathieu Le Nain, de comprendre l'ascension sociale à laquelle il avait accédé, ses prétentions à la noblesse qu'il avait acquise par ses mérites et qu'on lui avait retirée. La Croix de Saint Louis sera créée en 1693 : destinée à récompenser les belles actions, elle deviendra le témoignage de l'accomplissement d'un certain nombre d'années de service, et comme les commissaires des guerres — les ingénieurs militaires, pourront un jour y accéder.

J'ajouterais que la présente étude ne saurait être considérée comme complète, ni définitive, mais peut donner des indications utiles, et des directions de recherches nouvelles à ceux qui s'intéressent aux frères Le Nain, nos compatriotes laonnois encore trop mal connus.

H. DE BUTTET

NOTES :

- (1) Gazette des Beaux-Arts 1955, page 200.
- (2) Rayé dans le manuscrit Leleu.
- (3) Bardin : Dictionnaire militaire.
- (4) Henri Martin : Histoire de France.
- (5) B.N. Dossiers d'Hozier 311.

- (6) S.H. Vol. 52 p. 143.
 - (7) Orthographe respectée. Les autres documents concernent un Le Nain.
 - (7 bis) A.G. minutier vol. 30, p. 316. A.G. minutier vol. 58, p. 429.
 - (8) Vol. 53 (Minutes) p. 159.
 - (9) A.G. Vol. 53 (Minutes) p. 280.
 - (10) A.G. Vol. 56 p. 102.
 - (11) A.G. Vol. 55 p. 395.
 - (12) A.G. Vol. 74 p. 308.
 - (12 bis) B.N. manuscrits : Fonds de Picardie 77.
 - (13) B.N. Fonds Clairambault 3123 (fo. 2734).
 - (14) Archives de l'Aisne : E 475.
 - (14 bis) De Sars ; Laonnois féodal t. II, p. 405.
-